



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100478 - Falaises du Cran aux Oeufs et du Cap Gris-Nez, Dunes du Chatelet, Marais de Tardinghen et Dunes de Wissant

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3100478

1.3 Appellation du site

Falaises du Cran aux Oeufs et du Cap Gris-Nez, Dunes du Chatelet, Marais de Tardinghen et Dunes de Wissant

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

30/04/2007

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/08/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031082274>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,6275°

Latitude : 50,87722°

2.2 Superficie totale

1059 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

75%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
62	Pas-de-Calais	25 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
62054	AUDINGHEN
62056	AUDRESSELLES
62806	TARDINGHEN
62899	WISSANT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		40,92 (4 %)		P	B	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		511,5 (50 %)		P	B	C	B	B
1170 <i>Récifs</i>		92,07 (9 %)		P	A	C	B	A
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0,03 (0 %)		G	D			
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		20,21 (1,91 %)		G	C	C	B	A
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		0,01 (0 %)		G	D			
2120 <i>Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)</i>		4,2 (0,4 %)		G	D			
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	5,03 (0,47 %)		G	C	C	B	B
2160 <i>Dunes à <i>Hippophaë rhamnoides</i></i>		32,57 (3,08 %)		G	B	C	B	B
2170 <i>Dunes à <i>Salix repens</i> spp. <i>argentea</i> (<i>Salicion arenariae</i>)</i>		0 (0 %)		G	D			
2180 <i>Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale</i>		0,96 (0,09 %)		G	C	C	C	C
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		0 (0 %)		P	D			
3130		0,01		G	C	C	B	C



Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea			(0 %)						
	3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		0,42 (0,04 %)		G	D			
	6230 Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X	0,86 (0,08 %)		G	C	C	C	B
	6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)		0,99 (0,09 %)		G	D			
	6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		0 (0 %)		G	D			
	6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)		13,86 (1,31 %)		G	D			
	7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	X	0 (0 %)		G	C	C	B	B
	91E0 Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	5,23 (0,49 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	Tursiops truncatus	c			i	P	P	D			
M	1351	Phocoena phocoena	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1364	Halichoerus grypus	p	3	3	i	P	P	B	C	B	C
M	1365	Phoca vitulina	p	3	3	i	P	P	C	C	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	M	C	C	C	C



M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	M	D			
---	------	------------------------------------	---	--	--	---	---	---	---	--	--	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
O		<i>Sagina nodosa</i> var. <i>moniliformis</i>			i	P							X
P		Cratoneuron filicinum			i	P							X
P		Aira caryophylla			i	P							X
P		Apium graveolens			i	P							X
P		Apium inundatum			i	P							X
P		Atriplex babingtonii			i	P							X
P		Baldellia ranunculoides			i	P							X
P		Bromus ferronii			i	P							X
P		Callitriche hamulata			i	P							X
P		Calystegia soldanella			i	P							X
P		Carex trinervis			i	P							X
P		Catapodium marinum			i	P							X



P		Catapodium rigidum			i	P							X
P		Chenopodium chenopodioides			i	P							X
P		Crithmum maritimum			i	P							X
P		Dactylorhiza praetermissa			i	P			X				
P		Juncus gerardi			i	P							X
P		Juncus subnodulosus			i	P							X
P		Limonium binervosum			i	P							X
P		Oenanthe lachenalii			i	P							X
P		Ornithopus perpusillus			i	P							X
P		Parapholis incurva			i	P							X
P		Parapholis strigosa			i	P							X
P		Sieglingia decumbens			i	P							X
P		Silene nutans			i	P							X
P		Spergularia salina			i	P							X
P		Stellaria palustris			i	P							X
P		Trifolium micranthum			i	P							X
P		Trifolium scabrum			i	P							X
P		Triglochin maritima			i	P							X
P		Triglochin palustris			i	P							X
P		Veronica scutellata			i	P							X
P		Viola curtisii			i	P							X
P		Armeria maritima subsp. maritima			i	P							X
P		Daucus carota subsp. gummifer			i	P							X



P		Euphrasia officinalis subsp. rostkoviana			i	P						X
P		Festuca rubra subsp. pruinosa			i	P						X
P		Salix repens subsp. argentea			i	P						X
P		Silene vulgaris subsp. maritima			i	P						X
P		Thymus praecox subsp. britannicus			i	P						X
P		Pyrola rotundifolia var. arenaria			i	P						X
P		Carex distans var. vikingensis			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	60 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	12 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	9 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Les falaises du Cap Gris-Nez et du Cran aux Oeufs représentent le seul exemple de falaise européenne à soubassement de marnes Kimmeridgiennes recouvertes de sables et de lentilles de grès du Portlandien dont l'agrégat forme ces lits de blocs en forme d'oeufs si caractéristiques.

Ce site est d'une extrême originalité géomorphologique : abrupt de la falaise avec talus de solifluction en marches d'escaliers, vallées suspendues, "les crans", sortes de petites vallées drainées par des ruisseaux s'écoulant sur la plage, sources et résurgences marquant la partie inférieure de la falaise, formations tuffeuses, cap dérivant les courants et favorisant la sédimentation sableuse au Nord du site, dans l'ancienne baie de Wissant ; marais tourbeux d'origine lagunaire..

Vulnérabilité : Comme beaucoup de sites littoraux, le Cap Gris-Nez souffre de sa notoriété et de la pression touristique croissante qui affecte plus particulièrement certains habitats dont l'état de conservation est devenu critique à proximité des espaces aménagés. C'est le cas des pelouses aérohalines sommitales pour lesquelles un programme de restauration est en cours d'élaboration, dans le cadre de l'opération "Cap 93".

D'autres menaces pèsent sur le site (pratique du moto-cross, urbanisation, remise en cultures de nombreuses prairies sur le plateau et en haut de falaise, pollution par les nitrates des sources et ruisseaux en provenance des espaces agricoles intensifiés...).

La prise en compte de l'extrême sensibilité de certains habitats (pelouses, végétations oligotrophes amphibies, ...) devrait donc orienter les choix de gestion ultérieurs :

* Pelouses subhalophiles sommitales vivaces devant être préservées d'une fréquentation excessive (altération structurale avec ouverture du tapis herbacé, rudéralisation et eutrophisation de la flore, disparition des espèces sensibles au piétinement, ...) :

- cheminements à éloigner du haut de falaise
- canalisation du public au niveau des aires de stationnement
- éloignement des parkings et des aménagements vers l'intérieur des terres
- recul des cultures de manière à préserver une bande de terrain non exploitée en haut de falaise, une fauche exportatrice ultérieure de celle-ci permettant à moyen terme de régénérer des pelouses aérohalines de haute valeur patrimoniale.

* Maintien des prairies en amont des "crans" de manière à préserver au mieux la qualité des ruisseaux superficiels alimentant les bas-marais suspendus et les suintements en haut de falaise.

* Végétations hygrophiles oligotrophes de l'hygrosère dunaire dont la diversité et l'originalité sont étroitement dépendantes du niveau et de la qualité des eaux de la nappe phréatique superficielle.

* Végétations pionnières des cordons dunaires littoraux ne pouvant se développer qu'au niveau des zones de sédimentation non soumises à une forte pression humaine...



4.2 Qualité et importance

Sur ce site spectaculaire de grande qualité esthétique, les amas rocheux à la base de la falaise hébergent la plus riche flore algologique du littoral régional.

Du fait de son extrême originalité géologique et géomorphologique, ce site rassemble de très nombreuses communautés végétales d'intérêt majeur, inféodées aux systèmes littoraux nord - atlantiques de la Manche Orientale et de la Mer du Nord (falaises jurassiques, dunes calcaires récentes, dunes plus anciennes plaquées sur l'ancienne falaise, ...).

Les habitats les plus représentatifs et les plus précieux, conférant un intérêt phytocoenotique de premier plan à ce site sont nombreux, relevant pour la plupart de la directive étant donné leur spécificité et leur degré de raréfaction en Europe : végétations aérohalines nord-atlantiques des falaises jurassiques du Boulonnais avec groupement rupicole à *Limonium binervosum* et *Crithmum maritimum*, pelouses vivaces acidoclines (*Dauco gummiferi*-*Armerietum maritimae* subass. endémique des côtes du Boulonnais), pelouses annuelles écorchées à affinités thermo-atlantiques (*Trifolium scabri*-*Catapodietum marini*), bas-marais littoral subhalophile sommital uniquement connu du Gris-Nez et d'Equihen pour l'ensemble de la façade littorale française (*Samolo valerandi*-*Caricetum vikingensis*), prairie hygrophile naturelle sub-saumâtre des suintements le long de la falaise (*Apio graveolens*-*Tussilaginietum farfarae*), pelouses et moliniaies acidoclines à acidiphiles des sables dunaires plaqués sur l'ancienne falaise de sables et d'argiles ponctuée de sources de la Motte du Bourg, ...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	K01.01	Erosion		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A04	Pâturage		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I



M	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	L05	Eboulements, glissements de terrain		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	3 %
Etablissement public	16,6 %
Collectivité territoriale	0,46 %
Domaine public maritime	79,85 %

4.5 Documentation

Etudes du Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de BAILLEUL : Dunes de Ponticourt, carrière du Fart, Motte du bourg et autres publications.

Document d'objectifs réalisé par le PNR CMO, EDEN 62, Chambre d'Agriculture comprenant :
 Cartographie des habitats terrestres et préconisations de gestion du site du Bureau d'Etudes Biotope
 Cartographie et proposition de gestion des habitats marins du Bureau d'Etudes Elico

Utilisation spatio-temporelle de la partie DPM par le Phoque gris, le Marsouin commun, le Phoque veau marin et les mammifères marins par la Coordination Mammalogique du Nord de la France.

Etude cynégétique et Etude historique de la gestion de l'espace.

Etudes d'Espace Naturel Régional

Utilisation de diverses sources documentaires mentionnées dans la bibliographie du DOCOB.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	12 %
13	Terrain acquis par un département	14 %
32	Site classé selon la loi de 1930	60 %
80	Parc naturel régional	25 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	DUNE D'AVAIL-MARAIS DE TARDINGHNE-MOTTE DU BOURG	+	6%
11	CAP GRIS NEZ	*	6%
80	NORD PAS DE CALAIS	*	25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale

Adresse : Manoir du Huisbois 24 rue principale 62142 LE WAST

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?DOCOB-site-Natura-2000-NPC-005-FR-3100478>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Réalisation de plans de gestion en cours pour les terrains du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Une gestion plus globale des flux touristiques et des problèmes d'érosion de la falaise est assurée par le PNR Boulonnais, dans le cadre de l'opération CAP 93 ; mais il ne s'agit pas pour le moment d'opérations spécifiques visant à la conservation des habitats.